

# Un peu plus de 41 500 collégiens normands planchent pour obtenir leur brevet



L'an dernier, le taux de réussite au brevet était de 88 % en Seine-Maritime et de 92 % dans l'Eure Photo d'illustration AdobeStock

Pendant deux jours, lundi 1er et mardi 2 juillet 2024, un peu plus de 41 500 jeunes Normands, élèves en classe de 3e, planchent sur les épreuves du diplôme national du brevet.

Deux jours d'examen pour les élèves de 3e. Avant leur passage en classe de seconde, les collégiens planchent lundi 1er et mardi 2 juillet pour obtenir leur diplôme national du brevet. En France, quelque 858 000 élèves sont inscrits aux épreuves.



## Plus de 41 500 jeunes Normands

En Normandie, le brevet concerne 41 502 élèves de 3e, dont cinquante-sept passent l'examen dans le cadre d'un enseignement à distance. Dans le détail, 15 959 adolescents sont concernés en Seine-Maritime, 8 021 dans l'Eure, 8 489 dans le Calvados, 5 689 dans la Manche et 3 287 dans le département de l'Orne.

Les épreuves se composent de celle de français (3 heures), de maths (2 heures), d'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2 heures), de physique-chimie-sciences et vie de la Terre, de technologie (1 heure). Le diplôme national du brevet est noté sur 800 points : 100 en français, 100 en maths, 50 en histoire-géographie, 50 en sciences et 100 points pour l'épreuve orale. Le contrôle continu compte jusqu'à 400 points. Le brevet est accordé à tout élève qui obtient au moins 400 points. Pour décrocher une mention, il faut au moins obtenir 480 points.

### Quels taux de réussite ?

Le taux de réussite du diplôme national du brevet était de 89,1 % en 2023, en France. Il était l'an dernier de 88 % en Seine-Maritime et de 92 % dans l'Eure. En 2023, 79 % des reçus en Seine-Maritime et 75 % dans l'Eure avaient obtenu une mention d'assez bien à très bien.